

Michel Bock. *Quand la nation débordait les frontières. Les minorités françaises dans la pensée de Lionel Groulx.* Montréal, Hurtubise HMH, 2004. 452 p.

Patrick Dionne

Volume 6, numéro 2, printemps 2006

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1024306ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1024306ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Centre de recherche en civilisation canadienne-française

ISSN

1492-8647 (imprimé)

1927-9299 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Dionne, P. (2006). Compte rendu de [Michel Bock. *Quand la nation débordait les frontières. Les minorités françaises dans la pensée de Lionel Groulx.* Montréal, Hurtubise HMH, 2004. 452 p.] *Mens*, 6(2), 266–272.
<https://doi.org/10.7202/1024306ar>

NON *aux Jésuites*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1961, 158 p.). Pour une mise en contexte et d'une façon globale toujours utile : Jean Hamelin, *Histoire du Catholicisme québécois. Le XX^e siècle*, tome 2, de 1940 à nos jours (Montréal, Boréal, 1984, pp. 231-243).

Nous estimons, en fin de compte, que le présent ouvrage permet d'illustrer avantageusement, du point de vue des idées, les récits de l'historien Claude Galarneau qui, en 1978, publiait chez Fides *Les Collèges classiques au Canada français (1620-1970)*, d'ailleurs souvent cité par C. Corbo. Celui-ci, en connaissance de cause, présente une bibliographie sagement codifiée.

Benoît Lacroix
Université de Montréal

Michel Bock. *Quand la nation débordait les frontières. Les minorités françaises dans la pensée de Lionel Groulx*. Montréal, Hurtubise HMH, 2004. 452 p.

Il est toujours réjouissant de voir se dégonfler des baudruches admises comme des dogmes dans les cercles intellectuels, surtout quand les moyens déployés pour *crever* ces baudruches restent modestes. C'est l'une des raisons pour lesquelles on doit saluer la parution du livre *Quand la nation débordait les frontières* de Michel Bock, contribution solide sur la pensée de Lionel Groulx qui a le mérite de démolir quelques lieux communs — élevés au rang d'évangiles dans certains milieux — concernant non seulement le prêtre-historien lui-même, mais aussi le nationalisme canadien-français et le nationalisme québécois (je dirai plus loin *lesquels*). Notons im-

médiatement ce fait remarquable : l'auteur n'affiche aucun goût pour le bricolage idéologique. On ne retrouve pas non plus chez lui cette manie, trop fréquemment observée en histoire intellectuelle en général et dans les études groulxiennes en particulier, qui consiste à réduire la complexité du réel à quelques formules abstraites et désincarnées. Le propos de Bock est franchement *historique* : c'est la signification des faits qu'il veut élucider. Spécifiquement, il s'attache à démontrer comment Lionel Groulx pensait et articulait les rapports entre le Québec et les minorités françaises dans sa conception de la nation canadienne-française. Et grâce à une lecture attentive des écrits de l'historien traditionaliste, à une utilisation judicieuse des sources et à une mise en contexte rigoureuse, il y parvient, apportant du même coup quelques éléments de réflexion intéressants pour l'histoire du nationalisme canadien-français au XX^e siècle.

On saura gré à Michel Bock, en premier lieu, d'avoir rappelé quelques vérités au sujet du nationalisme de l'auteur des *Rapaillages*. Bock explique que la conception groulxienne de la nation était organique, c'est-à-dire que Groulx envisageait la nation canadienne-française comme une entité vivante appelée à s'épanouir en continuité avec l'*expérience des siècles*, dont le « foyer » était situé au Québec et dont chacune des minorités « dispersées », qu'elle soit établie en Ontario, dans l'Ouest du pays ou même aux États-Unis, constituait une partie essentielle, un « organe » vital. Aucune limite territoriale ou constitutionnelle ne devait entraver la cohésion et le rayonnement de la nation canadienne-française. La « communion » nationale s'enracine dans une tradition spirituelle, culturelle et historique : elle transcende les frontières et les législations (cette vision des choses n'a rien à voir avec l'impérialisme ; elle se rapporte à l'idée de *communauté de destin*). Selon Bock, le sentiment de solidarité qu'entretenaient Groulx et

certaines autres nationalistes du Québec à l'égard des minorités francophones était lié à cette conception organique de la nation ; dans leur esprit, si une minorité était bafouée, la nation entière s'en trouvait affaiblie. La thèse de l'auteur s'avère tout à fait juste. Elle balaie définitivement, du reste, le lieu commun qui fait de Groulx un pionnier du nationalisme québécois et du « séparatisme ». L'historien traditionaliste adhérait à une conception organique de la nation canadienne-française : il ne pouvait donc pas admettre qu'on songe à la *démembrer*. L'idée de confiner le peuple canadien-français à un provincialisme étroit et d'abandonner les minorités à leur sort — l'assimilation probable par le géant anglo-saxon — était pour lui une aberration. Mieux encore, la « survivance des minorités françaises, estimait [Groulx], s'inscrivait dans les desseins de la Providence qui avait légué au peuple canadien-français une mission fondatrice, celle de propager, en Amérique, la foi catholique et la civilisation française » (p. 92). Bock rappelle avec raison que les dimensions apostolique et providentielle sont au cœur de la conception groulxienne de la nation. L'existence du peuple canadien-français avait été voulue par la Providence. On ne pouvait porter atteinte à son intégrité organique sans renier du même coup sa vocation : il s'agissait d'un double affront, à l'ordre naturel *et* à l'ordre surnaturel.

Le prétendu « séparatisme » de Groulx, affirme Bock, repose sur un malentendu, une incompréhension des positions du principal intéressé. Ce serait le mécontentement grandissant des provinces de l'Ouest, au début des années 1920, qui aurait laissé croire à Groulx et aux collaborateurs de *L'Action française* que la rupture du lien fédéral était imminente. L'initiative séparatiste ne venait donc pas des nationalistes canadiens-français. Quand Groulx évoquait l'idée du séparatisme, c'était uniquement dans le but de préparer les esprits à un

éventuel effondrement de la Confédération. Et même advenant ce cas, son fameux projet d'« État français » (qu'on doit voir non pas comme une construction politique fondée sur une constitution, mais comme une communauté nationale, spirituelle et culturelle solidaire par-delà les frontières — il est vrai que la position de Groulx est demeurée passablement vague sur ce point) incluait les minorités françaises. Bock résume : « La territorialisation du discours néonationaliste n'eut aucune prise sur [Groulx] et c'est à tort qu'on verrait en lui un adepte de l'abandon des minorités françaises » (p. 403).

En somme Groulx ne peut en aucun cas être considéré comme un fondateur ou un adepte du nationalisme « québécois » ni comme un « séparatiste » de la première heure. Traditionnaliste de doctrine, il réfléchissait à l'intérieur d'un cadre intellectuel hiérarchique, où Dieu est au-dessus de la nation, qui est elle-même au-dessus de l'État et du politique. Dans son esprit, le principe révolutionnaire qui affirme le « droit des peuples à disposer d'eux-mêmes » sans égard aux droits de Dieu sur le monde était condamnable. D'ailleurs, le néonationalisme des révolutionnaires tranquilles posait la primauté du national sur le spirituel, et c'est pourquoi le prêtre-historien ne pouvait en admettre la légitimité. En ce sens, Michel Bock a parfaitement raison d'écrire que l'auteur de *Chemins de l'avenir* n'a « jamais, même après la Deuxième Guerre mondiale, [établi] une relation d'équivalence entre la nation canadienne-française et l'État québécois » (p. 406).

Bock propose en outre une réfutation du présumé « apolitisme » de Groulx, qu'on aurait cependant voulue moins hésitante. Après avoir démontré que Groulx concevait l'histoire de son peuple comme « le récit d'une lente libération politique de la Conquête de 1760 à la Confédération de 1867 » (p. 56) et affirmé l'incontestable dimension politique d'une telle vision, l'auteur écrit : « La pensée de Groulx n'était apo-

litique que dans la mesure où on limite la chose politique aux luttes partisanses » (p. 56). Or limiter *le* politique et *la* politique aux seules querelles de partis et aux luttes électorales, comme le font les théoriciens de l'apolitisme de Groulx, constitue une aberration d'une force inégalée. Pierre-André Taguieff nomme cette attitude intellectuelle le « présentisme », c'est-à-dire la « réduction modernitaire de la temporalité à la seule dimension du présent, vécu dans le cadre limité des valeurs hédonistes ou utilitaristes, privilégiées par le libéralisme et le "démocratisme" modernes » (*L'effacement de l'avenir*, Paris, Galilée, 2000, p. 97). Un penseur comme Groulx, qui méprisait l'« esprit de parti » et qui se montrait très critique à l'endroit de la démocratie, heurte de plein fouet la sensibilité de notre époque et s'avère par là une cible de choix pour le présentisme. Groulx ne pensait pas la politique dans les mêmes termes qu'un démocrate libéral de la fin du XX^e siècle, mais sa pensée n'était pas apolitique pour autant. En effet, selon Julien Freund, « la politique est une activité circonstancielle, casuelle et variable dans ses formes et son orientation, au service de l'organisation pratique et de la cohésion de la société. C'est dire que *la* politique dépend de l'intelligence, de la volonté et de la liberté de l'homme » (*L'essence du politique*, Paris, Sirey, 1965, p. 45). Or l'engagement de Groulx dans la Cité, ses activités de directeur de revue et d'enquêtes, de polémiste, de conférencier, d'éditeur, de conseiller ou encore son soutien à la Ligue nationaliste, à l'Action libérale nationale et au Bloc populaire, visait précisément, dans sa forme et son orientation particulières, l'« organisation pratique » et la « cohésion de la société ». Taxer Groulx d'« apolitisme » est donc une pure fantaisie.

La principale faiblesse de l'étude tient à la méconnaissance de l'auteur de l'histoire de la pensée européenne. On se désole de le voir reprendre l'argumentaire de Frédéric Boily,

pour qui le nationalisme groulxien est une manifestation canadienne-française de la pensée de Johann Gottfried Herder. Si l'on peut opérer quelques rapprochements entre la pensée organiciste de Herder et le nationalisme de Groulx, il faut surtout souligner l'opposition radicale entre les composantes utopistes, humanitaristes et panthéistes de la philosophie herdérienne et le catholicisme, fondement de l'édifice intellectuel groulxien. Les comparaisons entre la pensée de l'historien canadien-français et celle du philosophe allemand n'ont pas de puissance proprement *explicative* : elles ne permettent pas d'établir autre chose que des *analogies*. C'est la doctrine catholique, le traditionalisme canadien-français et la pensée contre-révolutionnaire qui constituent les sources du traditionalisme groulxien (spécialement les écrits de M^{gr} Laflèche, Jules-Paul Tardivel, Pie X et Joseph de Maistre), les auteurs allemands n'ayant eu aucune influence sur sa genèse et son développement. Au reste, Groulx ne savait pas l'allemand et ne lisait presque jamais les Allemands, même traduits — Romano Guardini, né en Italie, mais dont l'essentiel de la vie intellectuelle s'est déroulé en Allemagne, étant une exception (l'étude de sa bibliothèque montre qu'il y en a d'autres, mais elles sont insignifiantes).

On aurait souhaité de la part de l'auteur la même rigueur dans la définition de ses concepts que dans le traitement de ses sources. Aussi désapprouve-t-on quelques amalgames, par exemple celui qui consiste à qualifier Georges-Henri Lévesque, Gérard Pelletier et Pierre Elliott Trudeau de « néolibéraux » sans autre explication. Il est plus que douteux que le père Lévesque ait été un « néolibéral » de la trempe de Trudeau. En outre la distinction que Bock fait entre les mouvements « néonationaliste » et « néolibéral » (il reprend les idées de Jean Lamarre et Michael D. Behiels) n'impressionne

guère. Il oublie que bien des néonationalistes, même s'ils s'en défendent, furent (et sont) *aussi* des néolibéraux.

Il importe de mentionner que l'auteur possède un sens certain de l'ironie dont on regrette, toutefois, la retenue. L'ouvrage en aurait bénéficié : le parfum de l'ironie favorise la dispersion des émanations de l'académisme.

En terminant, si certains se contentent de répéter au sujet de Lionel Groulx des platitudes immémoriales ou encore de « démontrer » l'existence du « non-sens » groulxien (ô paradoxe !), d'autres, comme Michel Bock, contribuent à éclairer la pensée d'un personnage qui reste, à bien des égards, un inconnu.

Patrick Dionne
Bibliothèque Albert-le-Grand

Caroline Désy. *Si loin, si proche. La Guerre civile espagnole et le Québec des années trente.* Québec, Presses de l'Université Laval, 2004. 177 p.

Dans cet ouvrage issu de sa thèse de doctorat soutenue en 1999, Caroline Désy s'attaque à l'histoire de la réaction des journaux montréalais à la guerre civile qui déchira l'Espagne de 1936 à 1939. L'auteure cherche principalement à faire ressortir le discours social sur la Guerre civile espagnole au Québec, ce qu'elle appelle le « discours dominant » et le « contre-discours ». L'ouvrage se situe dans la vague de renouveau de l'histoire des guerres et de l'histoire militaire qui connaît, depuis une quinzaine d'années au Québec, une nouvelle jeunesse. Les historiens ne sont plus les seuls à s'y frotter ; sociologues, politologues et professeurs de communication s'at-